

DE LA REDACTION DU CONTRAT DE TRAVAIL A SA RUPTURE

Choisir le contrat de travail adapté et le conclure en toute sécurité juridique.
Gérer les différentes absences des salariés.
Appréhender au mieux les moyens de rupture des contrats de travail.

Public

Responsable RH, Assistant RH,
Responsable du personnel ainsi que tout le personnel appelés à gérer les relations sociales
Responsable administratifs et comptables en PME

Objectifs professionnels

Maîtriser l'environnement légal du contrat de travail
Analyser les différents cas de suspension du contrat
Distinguer les absences payées non payées et les conséquences en paie
Gérer les différentes absences en paie/ gestion des congés payés

Durée

1 jour | 8H00

PRIX

1 200,00 € HT (1 440,00 € TTC)

Contenu détaillé

1 | Embauche d'un salarié

(environ 2H30)

- Formalités préalable à l'embauche (déclarations préalables, registre du personnel, médecine du travail, etc.)
- Choix du contrat de travail : CDI, CDD, temps plein, temps partiel
- Contenu d'un contrat de travail : clauses obligatoires et facultatives (spécificités des clauses d'un contrat à temps partiel)
- Période d'essai : durée, renouvellement, rupture
- Modification du contrat de travail et modification des conditions de travail

2 | Absences des salariés

(environ 2H00)

- Indemnisation légale ou conventionnelle
- IJSS maladie, maternité, paternité, accident du travail : ce qu'il faut savoir
- Déterminer le salaire à maintenir et appliquer la garantie du net.
- Mise en application dans l'entreprise
- Mise en oeuvre de la subrogation
- Intervention d'un régime de prévoyance / Réintégrer en paie les Indemnités Prévoyance

3 | Congés payés - Gérer et indemniser les congés payés / Congés divers (événement familial, ancienneté, etc.)

(environ 2H00)

- Décompte des congés en jour ouvrables ou ouvrés
- Règle du dixième (éléments de l'assiette de calcul) et règle du maintien du salaire
- Congés divers

4 | Rupture du contrat de travail

(environ 1H30)

- Rupture anticipée du CDD
- Démission
- Rupture conventionnelle
- Licenciement (pour motif personnel, inaptitude, motif économique, etc.) : de la procédure à la réalisation

Pré-requis

Aucun

Qualification des formateurs

Dans le but de proposer une formation pragmatique et concrète du sujet traité, les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet et leur expérience pratique

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)

Mise à disposition d'un support pédagogique

Formation réalisée dans une salle de formation disposant du matériel nécessaire (paperboard, vidéoprojecteur) au bon déroulement de la formation

Suivi et évaluation

Feuille de présence signées par les participants

Evaluation à chaud et à froid

Questionnaire de validation des acquis

Les plus de cette formation

Possibilité de travailler sur ses propres contrats de travail

Formation en lien avec les dispositions conventionnelles applicables dans la société des stagiaires

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Prenez contact avec nous pour l'adaptation de la formation.

Date de formation

à fixer